

Spéculation sur les îles

L'Etat tunisien n'ayant pas les moyens de financer des infrastructures (électricité, eau, assainissement...) sur plusieurs îlots de ses eaux territoriales, des investisseurs étrangers ont été sollicités pour les prendre en concession. Il s'agit des îlots de Ras Remel et Bin Eloudiane près de Djerba, des îles Kneiss, au large du Sahel, d'une partie des îles Kerkennah, Kuriat et la Galite, au Nord-Ouest du pays, et enfin de Zembra et Zembretta, au large de Tunis.

© Indigo Publications. Reproduction et diffusion interdites sans autorisation écrite, y compris sur Intranet.

